Lutte scolaire entre catholiques et gouvernement. in Chronique de la France. 11e année. N° 511. 14 juillet 1910.

Numéro d'inventaire : 1982.01580.4
Type de document : périodique
Imprimeur : Feron-Vrau (P.)
Date de création : 1910
Collection : Chronique de la presse ; 511
Description : Feuilles pliées en deux et emboitées sans agrafe ni couture.
Mesures : hauteur : 261 mm ; largeur : 186 mm
Notes : Articles parus dans la Chronique de la presse, brochure placée sous le patronage de l'Eglise. Mention "Dieu protège la France" en première page avec illustration d'un Christ en croix. Somme de deux articles : - "Lutte scolaire, le gouvernement annonce qu'il va donner satisfaction aux pères de famille (Temps)". - "En réalité il adopte officiellement une organisation anticatholique préparée depuis cinq ans par les Francs-Maçons (Croix)".
Mots-clés : Conception et politiques éducatives
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 16
Commentaire pagination : Pagination allant de la page 437 à la page 452.
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : Sommaire présentant les divers articles du numéro de la revue.

DIEU PROTÈGE LA FRANCE

11e Année. — N° 511. — 14 juillet 1910

Chronique de la Presse

PARAISSANT LE JEUDI

Abonnement d'un an : 3 fr. (Étranger : 4 fr.)

PARIS
5, RUE BAYARD, VIIIe

La CHRONIQUE, sauf indication expressément contraire, n'assume pas la responsabilité des articles qu'elle reproduit.

Sommaire

Les catholiques au Parlement. — Premiers votes incompréhensibles (*Semaine religieuse de Montauban; Correspondance de Rome*). — Détail des trois scrutins sur l'ordre du jour de confiance Hesse (votes des membres de l'Action libérale, des groupes des Droites, des Indépendants et des Républicains progressistes).

Gestes d'apaisement. — Le ministère Briand commande un monument célébrant l'apostasie de Lamennais (*Siècle*).

Lutte scolaire. — Le gouvernement annonce qu'il va donner satisfaction aux pères de famille (*Temps*); en réalité il adopte officiellement une organisation anticatholique préparée depuis cinq ans par les Francs-Maçons (*Croix*).

Histoire contemporaine. — Quelques traits de la carrière de Waldeck-Rousseau (Léon Daudet, *Action Française*; Henri Bazire, *Peuple Français*; A. B., *Gazette de France*; J.-L. de Lanessan, *Siècle*; *Temps*).

Justice et politique. — Le scandale Rochette (Henri Bérenger, *Action*; Maurice Allard, *Humanité*; Henri de Noussanne, *Gil Blas*.)

A RETENIR

Loi et Tyrannie

Le respect de la loi, le rétablissement de l'ordre ! Formules vagues et commodes sous lesquelles la réaction a toujours abrité ses entreprises.

Millerand.

(*Petite République*, 10 juillet 1895.)

LES CATHOLIQUES AU PARLEMENT

Premiers votes incompréhensibles

Nous lisons dans la *Semaine religieuse de Montauban* (2 juill. 1910) :

Mardi dernier, 28 juin, veille du jour où l'Eglise fête saint Pierre, son premier Pape, la Chambre des députés a voté l'ordre du jour suivant :

La Chambre, fidèle à la politique traditionnelle du parti républicain, approuvant la Déclaration du gouvernement et confiante en lui pour continuer l'*œuvre des trois précédentes législatures*, pour pratiquer une *politique d'action laïque*, pour faire voter rapidement l'impôt sur le revenu, pour poursuivre, *avec une majorité composée exclusivement de républicains, décidés à faire aboutir ces réformes*, l'œuvre du progrès démocratique et social, et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

Avant que cet ordre du jour fût voté, M. Briand en avait soigneusement déterminé la signification.

Voici ses propres paroles :

J'ai indiqué à quel caractère on pouvait reconnaître les républicains... Je m'appuyais précisément sur la question laïque... Tout mon discours d'hier a été pour me solidariser avec les républicains, au milieu de qui j'ai combattu pendant dix ans...

Mais ai-je préconisé le désarmement ?... Ai-je dit de renoncer à *la propagande ? Au contraire*, j'ai dit de la continuer toujours plus active, pour qu'elle soit toujours plus efficace...

D'ailleurs, on sait que l'œuvre des trois précédentes législatures qu'il s'agit de continuer, d'après les termes exprès de l'ordre du jour accepté par M. Briand, est une

œuvre de désorganisation nationale, de persécution religieuse, de laïcisation athée, et, comme conséquence nécessaire, de désordre financier et de révolution sociale.

Cependant, 404 députés ont donné leur *confiance au gouvernement*. Parmi ceux-là quelques-uns, il est vrai, ont fait des distinctions, dont un journal dit, avec raison, qu'elles sont *un peu puériles, pour ne pas dire plus*. Ils ont voté pour M. Briand qui veut faire avec *plus d'activité* ce que ses prédécesseurs ont fait depuis dix ans contre le catholicisme, et qui venait de déclarer à la Chambre qu'il n'acceptait « qu'un ordre du jour de pleine et entière confiance ». Mais ils n'ont pas voté en détail les projets du gouvernement ! Cependant, ils ont voté l'ensemble de l'ordre du jour qui annonce que la guerre va continuer, avec cette seule modification qu'on la fera plus savamment.

Comprenne qui pourra ! Les membres de l'Union catholique de Tarn-et-Garonne déclarent hautement ne pas comprendre, et ils ajoutent loyalement qu'ils sont résolus à ne pas *continuer* leur confiance à qui donnerait la sienne aux pires ennemis de l'Eglise.

—o—

D'autre part, nous lisons dans la *Correspondance de Rome* (6 juill. 1910) sous le titre « La leçon des choses. — Après un vote scandaleux » :

On a pu lire dans la *Croix* du 1er juillet le tableau des votes des députés libéraux dans le premier scrutin de la Chambre, quand il s'est agi de voter l'ordre du jour de confiance à M. Briand. Cet ordre du jour portait un acte de « fidélité » aux précédentes législatures et un acte de résolution de continuer leur œuvre.

Sur 50 libéraux que compte la nouvelle Chambre, élus plus ou moins des catholiques par leur propagande et par leurs ressources, il s'en est trouvé tout au plus *onze* pour voter contre cet ordre du jour !

Huit, n'osant pas voter pour, se sont réfugiés dans l'abstention.

Tout le reste, c'est-à-dire la grande majorité, a voté la confiance.

Parmi les libéraux qui ont voté contre, comme nous remarquons les noms de leurs chefs, MM. Piou et de Mun, et comme nous savons d'autre part qu'ils ont fait les plus grands efforts pour faire voter leurs amis comme eux, il s'ensuit cette conclusion que, dans le camp libéral, les troupes n'obéissent pas à leurs chefs.

Mais comme, parmi les troupes, les uns ont voté contre, les autres se sont abstenus, il s'ensuit également que les libéraux qui ne sont pas d'accord avec leurs chefs ne sont pas davantage d'accord entre eux.

Ce n'est pas tout. Au second vote, quand il s'est agi du programme des réformes et non plus de la confiance en général, les libéraux qui avaient voté la confiance n'ont pas tous voté contre les réformes, dont on se rappelle que les principales étaient *laïques*. Le même désarroi a persisté en s'aggravant. Des libéraux unis pour la confiance, les uns ont voté contre le programme ; les autres, à commencer par M. l'abbé Lemire (1), se sont abstenus.

Et enfin, au troisième vote, sur l'ensemble, on s'est divisé encore ! Il y en a qui avaient voté la confiance spécialement dans le premier vote, et qui l'ont refusée dans l'ensemble !

Ce premier scrutin sensationnel a été l'épreuve décisive de *ce que vaut le libéralisme, sur le terrain politique, pour la défense catholique*. Il en est la condamnation définitive. Non seulement tous les progressiste, auxquels on a tant sacrifié, nous ont tourné le dos, mais les libéraux eux-mêmes ont montré le désarroi, la confusion, l'anarchie, à un degré qu'on ne soupçonnait pas.

Des catholiques notoires, pratiquants, élus comme tels et parce que tels, ont perdu dès le premier jour le sens de leur élection, et on les a vus non seulement s'abstenir d'un vote qui approuvait le régime maçonnique, mais encore y prendre part ! Si on ne lisait pas publiquement leurs noms dans les colonnes de l'*Officiel*, parmi les approbateurs, on ne se résoudrait jamais à le croire.

L'effort libéral, et surtout le succès libéral, même relatif, qu'on nous a tant vanté le lendemain des élections, a été un trompe-l'œil, et, comme nous l'avons répété cent fois, il ne pouvait être que cela. Où sont les 298 députés qui devaient assurer la liberté de l'enseignement ? Mis au pied du mur, ils ont passé presque tous dans les rangs de ceux qui ont approuvé les précédentes législatures et ils ont promis de continuer, « De la suite, j'en suis! »

La morale de ce vote capital, c'est qu'il serait puéril et coupable de persévérer dans des formules qui couvrent les pires défections, quand elles ne les engendrent pas. Les catholiques sincères et intelligents savent bien qu'ils doivent d'abord s'unir entre eux — s'unir sur un programme qui ne les divise pas, la question scolaire et la question statutaire par exemple, — affirmer publiquement ce programme au lieu de le sous-entendre, — s'engager par devant leurs concitoyens, coreligionnaires de leur pays natal, par devant l'Eglise. De cette façon seulement ils seront garantis contre les pièges de leurs collègues de la Chambre et contre leurs propres défaillances. De cette façon ils seront une opposition véritable, au lieu

du pitoyable troupeau en déhandade que nous venons de voir.

Et cela, c'est *aux catholiques organisés dans chaque diocèse* de l'obtenir de leurs candidats. Catholiques, unissez-vous. Laissez les libéraux entre eux, et soyez d'abord catholiques. Le libéralisme, c'est l'équivoque, c'est la tentation de la défaillance, c'est souvent la trahison.

DÉTAIL DES SCRUTINS

Voici, d'après le compte rendu de l'*Officiel* du 29 juin et d'après les listes des groupes parlementaires parues à l'*Officiel* du 6 juillet, comment se sont répartis les votes des membres qu'on aurait pu croire « de l'opposition » :

Première partie de l'ordre du jour

A) — ONT VOTÉ POUR :

13 membres de l'Action Libérale. — MM. Auriol, Henry Cochin, Dansette, Desjardins, Driant, Dumont (Nord), Guichenné, Lamy, de Ludre, Massabuau, Puis, Pichon, Porteu.
2 membres des Droites. — MM. Bongère (Ferdinand), Cochin (Denys).
13 indépendants. — MM. Andrieux, Maurice Barrès, Georges Berry, Binder (Maurice), Castelin, Damour, d'Elissagaray, Robert Heuzé, Janin, Jousselin, abbé Lemire, Millevoye, Paul Pugliesi-Conti.
67 républicains progressistes. — MM. Adigard, Arbel, Archambeaud, d'Argenson, Aynard, Ballande, Beauregard, Charles Benoist, l'amiral Blemond, Bonnefous, Bonnevay, Borles, Boudoint, Bouge, de Boury, René Brice, Briadeau, Amable Chanot, Chalvet, le vicomte Cornudet, Dior, Dubarle, Louis Dubois, Duclaux-Monteil, Fernand Engerand, Paul Escudier, Ernest Flandin, Fleury-Ravarin, Forgemol de Bostquénard, Henri Fougère, Fournier-Sarlovèze, de France, Gaffier, Joseph de Gontaut-Biron, Gourd, de Grandmaison, Guessier, Louis Hémon, James Hennessy, Jean Hennessy, Hucher, Auguste Lacour, Lairolle, Henri Lanlel, Lannes de Montebello, Auguste Lebloud, Lefas, Lefebvre du Prey, le baron des Lyons de Feuchin, Louis Marin, Monsservin, de Montjou, le marquis de Monsier, Louis Passy, Pradel-Balade, Dominique Pugliesi-Conti, Quesnel, Ralberdi, Jules Roche, Rouilleaux-Dugage, Albert Seydoux, Maurice Spronck, Thiéry, Thierry-Delahaye, Tournade, Toy-Riont, Vandame.

D) — ONT VOTÉ CONTRE :

14 membres de l'Action Libérale. — MM. Cassadou, de Chappedelaine, Delafosse, de l'Estourbeillon, Forest, l'abbé Gayraud, Groussau, Legendre, Lamon, de Mun, Jacques Piou, de Pomereu, Savary de Beauregard, Villiers.
15 membres des Droites. — MM. de Baudry d'Asson, de Blacas, Delahaye, de La Ferronnays, Gimoux-Defermon, Le Gonidec de Traissan, du Halgouet, de Hercé, de Juigné, de Lanjuinais, de Lavrignais, de Montaigu, de Ramel, de Rohan, de Villebois-Marcuil.
5 indépendants. — MM. de Dion, Flayelle, Pouquet, Legrand, Rauline.
Aucun républicain progressiste.

C) — SE SONT ABSTENUS :

6 membres de l'Action Libérale. — MM. Danielou, Dutreil, Lerolle, Joseph Ménard, Poilou-Duplessy, Amédée Reille.
2 membres des Droites. — MM. Cibiel, baron Gérard.
1 indépendant. — M. Galpin.
5 républicains progressistes. — MM. le marquis de Chambrun, Crolard, Delachenal, Joseph Durand (Haute-Loire), Quilbeuf.

D) — ABSENTS PAR CONGÉ :

1 membre de l'Action Libérale. — M. de Mackau.
Aucun membre des Droites.
1 indépendant. — M. Bougère (Laurent).
3 républicains progressistes. — MM. Bansard des Bois, Pierre Leroy-Beaulieu, Néron.

Seconde partie de l'ordre du jour

A) — ONT VOTÉ POUR :

Aucun membre de l'Action Libérale.
Aucun membre des Droites.
6 indépendants. — MM. Andrieux, Castelin, Damour, Robert Heuzé, Janin, Jousselin.
46 républicains progressistes. — MM. Bouge (Auguste), Chanot (Amable), le vicomte Cornudet, Fleury-Ravarin, Forgemol de Bostquénard, de Gontaut-Biron (Joseph), Guessier, Hémon (Louis), Hennessy (James), Lacour (Auguste), Lairolle, Ralberdi, Seydoux (Albert), Thiéry, Thiéry Delamoue, Toy-Riont.

B) — ONT VOTÉ CONTRE :

28 membres de l'Action Libérale. — MM. Cassadou, de Chappedelaine, Henry Cochin, Danielou, Dansette, Delafosse, Desjardins, Driant, de l'Estourbeillon, Forest, l'abbé Gayraud, Groussau, Guichenné, Lamy, Legendre, Lerolle, Lamon, de Ludre Joseph Ménard, de Mun, Jacques Piou, Pichou, Poilou-Duplessy, de Pomereu, Porteu, Reille (Amédée), Savary de Beauregard, Villiers.
17 membres des Droites. — MM. de Baudry d'Asson, de Blacas, Cochin (Denys), Delahaye, de La Ferronnays, le baron Gérard, Gimoux-Defermon, Le Gonidec de Traissan, du Halgouet, de Hercé, de Juigné, de Lanjuinais, de Lavrignais, de Montaigu, de Ramel, de Rohan, de Villebois-Marcuil.
11 indépendants. — MM. Barrès (Maurice), Berry (Georges), Binder (Maurice), de Dion, Flayelle, Pouquet, Galpin, Legrand, Millevoye, Paul Pugliesi-Conti, Rauline.
24 républicains progressistes. — MM. Adigard, Aynard, Ballande, Paul Beauregard, Benoist (Charles), l'amiral Blemond, Bonnefous, Borles (Benjamin), Brice (René), Brindeau, le marquis de Chambrun, Dubois (Louis), Durand (Joseph), Gourd, Lannes de Montebello, Lefas, Lefebvre du Prey, Marin (Louis), Pugliesi-Conti (Dominique), Roche (Jules), Rouilleaux-Dugage, Spronck (Maurice), Tournade, Vandame.

C) — SE SONT ABSTENUS :

5 membres de l'Action Libérale. — MM. Auriol, Dumont (Nord), Dutreil, Massabuau, Puis.
2 membres des Droites. — MM. Bougère (Ferdinand), Cibiel.
2 indépendants. — MM. d'Elissagaray, abbé Lemire.
32 républicains progressistes. — MM. Arbel,

Archambeaud, d'Argenson, Bonnevay, Boudoint, Boury (de), Chalvo, Grolard, Delachenal, Dior, Dubarle, Duclaux-Monteil, Engerand (Fernand), Escudier (Paul), Flandin (Ernest), Fougère (Henri), Fournier-Sarlovèze, de France, Gaffier, de Grandmaison, Hennessy (Jean), Hucher, Laniel (Henri), Leblond (Auguste), le baron des Lyons de Feuchin, Monsservin (Joseph), de Montjou, le marquis de Moustier, Louis Passy, Pradet-Balade, Quesnel, Quilbeuf.

Ensemble de l'ordre du jour

A) — ONT VOTÉ POUR :

8 membres de l'Action Libérale. — MM. Auriol, Cochin (Henri), Desjardins, Dumont (Nord), de Ludre, Massabuau, Pain, Plichon.

Aucun membre des Droites.

13 indépendants. — MM. Andrieux, Barrès (Maurice), Berry (Georges), Binder (Maurice), Castelin, Damour, d'Elissagaray, Reuzé (Robert), Janin, Jousselin, abbé Lemire, Millevoye, Pugliesi-Conti (Paul).

63 républicains progressistes. — MM. Adigard, Arbel, Archambeaud, d'Argenson, Aynard, Beauregard (Paul), Benoist (Charles), amiral Bienaimé, Bonnefous, Bonnevay, Bories (Benjamin), Boudoint, Bouge (Auguste), Boury (de), Brice (René), Brindeau, Chanot (Amable), Chalvo, le vicomte Cornudet, Dior, Dubarle, Dubois (Louis), Duclaux-Monteil, Engerand (Fernand), Escudier (Paul), Flandin (Ernest), Fleury-Ravarin, Forzemol de Bostquénard, Fougère (Henri), Fournier-Sarlovèze, de France, Gaffier, de Gontaut-Biron (Joseph), de Grandmaison, Guesnier, Hémon (Louis), Hennessy (James), Hennessy (Jean), Hucher, Lacour (Auguste), Lairolle, Laniel (Henri), Lannes de Montebello, Leblond (Auguste), Lefas, Lefebvre du Prey, le baron des Lyons de Feuchin, Marin (Louis), Monsservin (Joseph), de Montjou, le marquis de Moustier, Passy (Louis), Pradet-Balade, Pugliesi-Conti (Dominique), Quesnel, Ralberti, Roche (Jules), Roulleaux-Dugage, Seydoux (Albert), Sproneck (Maurice), Thierry, Thierry-Delanoue, Tournade, Toy-Riont, Vandame.

B) — ONT VOTÉ CONTRE :

14 membres de l'Action Libérale. — MM. Cassedou, de Chappedelaine, Delafosse, de l'Estourbeillon, Forest, abbé Gayraud, Groussau, Legendre, Leroüe, de Mun, Piou (Jacques) de Pomereu, Savary de Beauregard, Villiers.

14 membres des Droites — MM. de Baudry d'Asson, de Blacas, Delahaye, de La Ferronnays, Le Gonidec de Traissan, du Halgouet, de Hercé, de Juigné, de Lanjuinais, de Lavrignais, de Montaigu, de Remel, de Robien, de Villebois-Mareuil.

4 indépendants. — MM. Flayelle, Fouquet, Legrand, Raulline.

Aucun républicain progressiste.

C) — SE SONT ABSTENUS :

11 membres de l'Action Libérale. — MM. Danélien, Dansette, Driant, Dutreil, Gaichenal, Lamy, Limon, Menard (Joseph), Poitou-Duplessy, Porteu, Reille (Amédée).

5 membres des Droites. — MM. Bougère (Ferdinand), Chiol, Cochin (Denys), baron Gérard, Ginoux-Defermon.

2 indépendants. — MM. de Dion, Galpin.

7 républicains progressistes. — MM. Ballande, le marquis de Chambrun, Grolard, Delachenal, Durand (Joseph), Gourd, Quilbeuf.

GESTES D'APAISEMENT

Le ministère Briand commande un monument célébrant l'apostasie de Lamennais

Du *Siècle* (4 juill. 1910) :

Le monument réparateur d'un injuste oubli, qu'un groupe de personnalités de toutes les tendances politiques et religieuses se propose d'élever à la gloire de Lamennais, a fait l'objet, ayant-hier, d'une délibération en Conseil des ministres. La proposition, très favorablement accueillie par M. Briand, et vivement soutenue par M. Barthou, qui, par parenthèse, est un collectionneur fervent des autographes du grand écrivain, a trouvé surtout le plus chaleureux avocat en la personne de M. Dujardin-Beaumetz, lequel possède sur le bout du doigt — à défaut de reliques précieuses — toute l'œuvre de l'apôtre de 48. Aussi est-ce à lui que reviendra l'honneur de dresser enfin ce monument sur une place publique de Paris. En recevant, hier, une délégation du Comité, qui lui était présentée par MM. Paul Meunier, Ferdinand Buisson, Charles Guernier, président des « Bleus de Bretagne », et Charles Beauquier, députés ; le sous-secrétaire aux Beaux-Arts l'a informée que *l'État faisait au sculpteur Emile Derré la commande du modèle de la statue* (1), qui sera exposée au prochain Salon : c'est un projet d'une très grande puissance et d'une rare beauté symbolique, où Lamennais est figuré debout, les bras étendus derrière lui, *couvrant sous les plis d'un manteau de prophète la foule humaine, sortie de l'Eglise* (2), qu'il entraîne à l'idéal nouveau.

Dans la liste des membres du Comité international, que préside M. Gabriel Séailles (3), nous relevons les noms de

(1) C'est nous qui soulignons. (Note de la *Chronique*.)

(2) C'est nous qui soulignons. (Note de la *Chronique*.)

(3) Universellement connu comme un des plus acharnés sectaires de la Sorbonne. On remarquera sinément que la majeure partie des membres de son Comité appartiennent à la même nuance anti-religieuse. (Note de la *Chronique*.)

Léon Tolstoï, Bjœrnstjerne-Bjœrnson, décédé ; Hyacinthe Loyson, Alfred Loisy ; Jean Aicard, Eugène Brieux, Jules Claretie, Emile Faguet, Anatole France, Ernest Lavisse, Pierre Loti, de l'Académie française ; Aristide Briand, Gaston Doumergue, Louis Barthou, Dujardin-Beaumetz, ministres ; Henri Brisson, président de la Chambre ; Aimond, Emile Combes, Ferdinand Dreyfus, Gervais, Louis Martin, Paul Strauss, président de l'Association des Journalistes républicains, Petitjean, Poirson, sénateurs ; Jules Breton, Ch. Delonele, de Kerguézec, Marcel Sembat, C. Picard, Cuny, Godart, Réveillaud, députés ; Lampué, Rousselle, Virot, conseillers municipaux de Paris ; Herriot, maire de Lyon ; Nathan, maire de Rome ; Emile Vandervelde, Hector Denis, Jules Destués, Furnémont, Edmond Picard, de Lehaie, du Parlement belge ; Henri Fazy, A. de Morsier, députés de Genève ; Louis Havet, Georges Renard, du Collège de France ; Mmes Emile Zola, Séverine ; Armand Dayot, inspecteur général des beaux-arts ; Bénédite, conservateur du musée du Luxembourg ; les Universités étrangères sont représentées par Bernard Bouvier (Genève), de Grave (Groningue), Quack (Amsterdam), Marcel Hébert, Anspach (Bruxelles) ; la presse française fournit les noms de MM. Henry Bérenger (*Action*), Jean Bernard (4) (*Presse Associée*), Adolphe Brisson (*Annales*), Ernest-Charles (*Gil Blas*), Jean Finot (*Revue*), Adrien Hébrard (*Temps*), D^r Hillmand (*Revue Positiviste*), Rouché (*Grande Revue*), Jules Noël et Piérard (*Société Nouvelle*). Enfin, les diverses tendances morales et religieuses se sont donné rendez-vous en la personne de MM. Paul Desjardins, J.-J. Kaspar, Roberty, Giran, Wagner, pasteurs protestants ; Louis-Germain Lévy, rabbin ; William Gibson, catholique (5) ; et les littérateurs ne sont pas moins nombreux : MM. Bouchor, Frantz-Jourdain, A. du Bois, Camille Lemonnier, Camille Le Senne, Verhaeren, Jules Renard, décédé, Jules Troubat, Emile Fabre, Maurice Level, etc.

(4) Correspondant parisien de la maçonnique *Indépendance belge* ; pris plusieurs fois (cf. *Chronique*, 1909, p. 276) en flagrant délit d'inventions calomnieuses, dirigées notamment contre le Souverain Pontife. (Note de la *Chronique*.)

(5) Nous ignorons quelles circonstances désignaient plus particulièrement M. « William Gibson » pour représenter les catholiques en cette affaire. (Note de la *Chronique*.)

D'autre part, le bureau du Comité vient de lancer l'appel suivant :

Un Comité international s'est constitué pour élever à Paris un monument à Lamennais.

L'hommage s'adresse au grand écrivain, illustration des lettres françaises au siècle dernier, que le siècle présent ne saurait sans honte vouer à l'oubli, et dont il serait particulièrement opportun de remettre l'œuvre en lumière.

Il va aussi au grand apôtre de tous les pays, qui mit son génie au service d'idées sans cesse en progrès sur elles-mêmes, et, n'ayant pu servir l'Eglise dans la plénitude de sa conscience, se donna au peuple de tout son être, jusqu'à vouloir ensevelir sa gloire dans la fosse commune.

Le monument que nous avons conçu servira donc à un double exemple. Il sera le tribut de reconnaissance de la démocratie à son héros, dont l'enseignement idéaliste lui est plus que jamais nécessaire pour se réaliser elle-même, et si l'heure n'est plus de manifestations anticléricales, il démontrera, dans une plus haute sérénité, que les vaincus à Rome, à toutes les époques, sont toujours vainqueurs devant l'histoire.

Il glorifiera la fosse commune.

C'est dans cet esprit que nous sollicitons votre souscription à ce monument réparateur.

GABRIEL SÉAILLES, *président* ; PAUL HYACINTHE-LOYSON, JULES PRUDHOMME, GASTON RIOU, *secrétaires* ; ED. PELLETAN, *trésorier* ; G. LACAILLE, *administrateur*.

Ajoutons que pour réaliser ce monument il faudra des sommes considérables et que les souscriptions sont reçues dès maintenant par *M. Edouard Pelletan, éditeur, boulevard Saint-Germain*, 125. Toutes les listes seront publiées. Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. Paul Hyacinthe-Loyson (6), 110, rue du Bac, Paris.

LA LUTTE SCOLAIRE

Le gouvernement annonce qu'il va donner satisfaction aux pères de famille

Du *Temps* (30 juin 1910) :

Nous avons annoncé hier que le Conseil supérieur de l'Instruction publique aurait à examiner, dans la session qu'il tiendra

(6) Fils de l'apostat Hyacinthe Loyson. (Note de la *Chronique*.)